

Les 3 Savoirs

MIEUX SE CONNAITRE POUR SE METTRE EN VALEUR Les employeurs ne cherchent jamais quelqu'un qui corresponde au simple intitulé d'un poste : secrétaire, vendeur... Ces postes ont des caractéristiques bien précises selon le secteur d'activité de l'entreprise, sa taille, son organisation, sa clientèle...

Pour pourvoir un poste, les entreprises recherchent : Des savoirs, des connaissances. Des savoir-faire ou compétences. Mais aussi des savoir-être, des qualités, des goûts ... C'est sur ces éléments que les employeurs vont juger votre candidature. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de bien se connaître, de réaliser l'inventaire de ses atouts pour pouvoir valoriser sa candidature vis-à-vis d'un employeur. Vos atouts pour vous mettre en valeur sont donc : Vos savoirs : l'ensemble de vos connaissances. C'est-à-dire ce que vous avez appris en formation initiale, en formation professionnelle... Vos savoir-faire : l'expérience pratique d'un métier, d'une fonction à l'occasion d'un stage ou d'un contrat de travail, d'un job d'été, d'activités extraprofessionnelles... Cette expérience se traduit en terme de compétences c'est à dire ce que vous êtes en capacité de faire, ces savoirs faire ou compétences s'expriment par des verbes d'action, exemple : négocier un contrat, préparer un enduit, servir un plat... Vos savoir-être : toutes les aptitudes ou qualités nécessaires pour l'exercice d'un emploi, comportement, façons d'être... **COMMENT IDENTIFIER VOS SAVOIR-FAIRE, VOS QUALITES ?**

Vos atouts sont : 1. L'ensemble de vos connaissances, ce que vous avez appris : En formation initiale, à l'école, à l'université, et aussi en formation continue, En exerçant un métier (même en stage), En dehors de votre vie professionnelle. 2. L'expérience pratique d'un métier, d'une fonction : Ce que vous savez réaliser, effectuer par vous-même, Ce que vous avez vécu de spécifique dans l'exercice d'une profession, Ce que vous savez faire avec d'autre, en équipe. 3. Toutes les qualités nécessaires dans un emploi donné : Comportements, façon d'être ... Autrement dit, votre « savoir-être ». Pour les identifier, quelques repères simples sur : Votre expérience professionnelle Notez, pour chaque employeur, même en cas de stage ou d'emploi bref, toutes les tâches qui vous ont été confiées. Votre formation Répertoriez tout ce que vous avez appris au cours de vos études: les métiers enseignés, les thèmes de vos cours et les sujets de vos travaux personnels ou en groupe. Vos activités extraprofessionnelles Vie associative, sport, loisirs... listez vos activités ainsi que les qualités requises pour les exercer A ce stade ne vous souciez pas de ce qui peut vous être utile dans la vie professionnelle, notez tout ce que vous savez faire, sans vous censurer. **LES SEPT REGLES D'OR** 1. Prenez le temps de tout détailler. Faites par écrit l'inventaire de vos savoir-faire et de vos qualités. 2. Aidez-vous de verbes d'action pour décrire vos tâches et d'adjectifs pour décrire vos qualités. 3. Ne mettez rien de côté : toute expérience, même brève, vous a demandé et apporté un certain savoir-faire, certaines aptitudes... 4. Ne négligez pas les éléments qui vous paraissent les plus évidents : il ne le sont pas forcément pour les autres. 5. Notez les tâches précises et non des noms de métiers ou des intitulés de fonctions. 6. Décrivez vos expériences non-professionnelles ; elles nécessitent des savoir-faire ou des qualités qui peuvent être plus intéressants que les expériences acquises dans l'exercice d'un emploi. 7. N'hésitez pas à demander l'avis de tiers : amis, proches, anciens collègues...